

Université  
de Lille 2022

# Université de Lille - 2022 : Vers une université de la transition globale

## Vision et trajectoire

**Document de travail, du 9 décembre 2020**

## 5. Un établissement en lien étroit avec ses partenaires

La capacité d'action commune, au sein de l'Université de Lille – 2022, constitue une dimension centrale du projet : elle offre un levier politique, institutionnel et socio-économique indispensable pour faire entendre la voix de l'enseignement supérieur public lillois. L'établissement établit des liens privilégiés avec quatre catégories principales d'acteurs : établissements partenaires, organismes de recherche, acteurs socio-économiques et collectivités territoriales.

Les **établissements partenaires** sont, au premier plan, le CHU de Lille et l'Institut Pasteur de Lille, ainsi que les écoles partenaires du projet, telles que l'IMT Lille-Douai et l'ENSAIT, membres du consortium I-SITE. Des actions communes sont menées avec ces acteurs, qui sont associés à la gouvernance générale de l'Université.

Les **organismes de recherche** (CNRS, Inserm, Inria et INRAE) sont pour leur part étroitement associés au pilotage de la recherche. La volonté de ces organismes de soutenir la dynamique du site lillois se marque, par exemple, par la labellisation du site lillois de l'Inria et le recrutement conjoint de chercheurs-enseignants. Alors que le site lillois souffre d'un sous-investissement de longue durée, le projet d'établissement public expérimental permet de lancer de nouvelles orientations de développement. La simplification du dialogue entre tutelles renforce l'efficacité de cette collaboration en recherche.

**Focus sur la nouvelle UMR transfrontalière BioEcoAgro**, qui illustre la capacité à travailler simultanément avec un organisme de recherche (INRAE), des universités de la région (UPJV, UArtois, ULCO, Junia) et un établissement en Belgique (Université de Liège). Cette création traduit la volonté d'investir le champ de l'innovation agricole et des biotechnologies – au cœur de la thématique de la transition – et la capacité à travailler en réseau.

Dans la continuité des efforts d'intensification de ses relations avec les **acteurs socioéconomiques** présents dans le projet I-SITE, l'Université de Lille - 2022 travaille à rendre plus lisible sa stratégie d'innovation et de partenariats, préservant et enrichissant les spécificités et initiatives de ses composantes et établissements-composantes. Il est possible de **construire des projets ambitieux communs** qui positionnent notre établissement comme référence sur des défis importants, en particulier des **chaires industrielles** associant les compétences de plusieurs composantes, établissements-composantes et unités de recherche. Des actions telles que le référencement, la labellisation et le soutien à des **laboratoires communs** sont entreprises. L'Université de Lille – 2022 favorise les stages et contrats d'**alternance** ayant une composante innovation, les thèses **CIFRE** et la **formation continue** de pointe.

Les partenaires fondateurs de l'Université de Lille – 2022 posent une brique essentielle à cette ambition stratégique par la réponse qu'ils vont présenter dans le cadre du futur appel à projets « Pôle universitaire d'Innovation ». Cette stratégie d'innovation et de partenariats repose sur différents leviers :

- Nous renforçons notre **potentiel de valorisation avec la SATT et dans le cadre des Hubs** de l'I-SITE. Nous développons des actions communes pour la détection et l'incitation et confortons l'articulation avec les chargés de valorisation-propriété industrielle ;

- Nous favorisons le lien entre recherche et formation *via* les **programmes gradués**, menés en concertation avec le monde socio-économique (branches professionnelles, campus des métiers et de qualification, ...);
- Nous développons les partenariats en recrutant des **responsables de développement pour prospecter les besoins des entreprises et valoriser les compétences de l'établissement** en formation initiale, alternance et formation tout au long de la vie (à l'instar du projet d'« Académie Internationale » porté par l'I-SITE);
- Nous organisons un **pôle mutualisé d'ingénierie et d'aide au montage de projets**, sur la base des actions menées par ULink, DValo et DFCA, au service des composantes et établissements-composantes;
- Nous encourageons l'**entrepreneuriat**, avec une extension au niveau master de certains projets portés par le collège doctoral (*hackathons, bootcamps, creative labs, ...*) et une **maison de l'entrepreneuriat** (accueillant les dispositifs *Pepite, Hubhouse* et l'incubateur *CréeInnov*);
- La communication s'appuie sur l'outil et vitrine de l'Université que sera le **portail des laboratoires et plateformes Plug in labs**.

L'Université de Lille – 2022 revendique enfin un enracinement fort grâce à ses collaborations avec les **collectivités territoriales**. En tant que grand établissement de service public, elle a l'ambition de construire une capacité de recherche interdisciplinaire d'excellence et de proposer des formations de très haut niveau à la jeunesse de son territoire. Elle doit être un acteur clef du futur Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI) des Hauts-de-France, aux côtés des autres universités et des écoles de la région. La réussite de son ambition passe aussi par des partenariats stratégiques avec les collectivités telles que la métropole européenne de Lille (MEL) et la région. L'Université de Lille actuelle a déjà mis en place une convention cadre avec la MEL en avril 2019, et cette convention évolue pour donner toute leur place aux futurs établissements-composantes.